

Osez  
l'entreprise

Le forum pour créer,  
reprendre **ou**  
céder sa boîte !



## Atelier T1

Reprendre un commerce ou  
une entreprise de service à la  
personne ?



Rhône-Alpes





➡ Conférence animée par :

- France REVOL      Service « Transmission »  
Patrick SMYL      CCI de Grenoble
- Marc CIVIER      Caisse d'Epargne de Grenoble

Osez  
l'entreprise

Le forum pour créer,  
reprendre **ou**  
céder sa boîte !



► AVOIR UN PROJET

REPRENDRE ?

Service  
« Transmission »

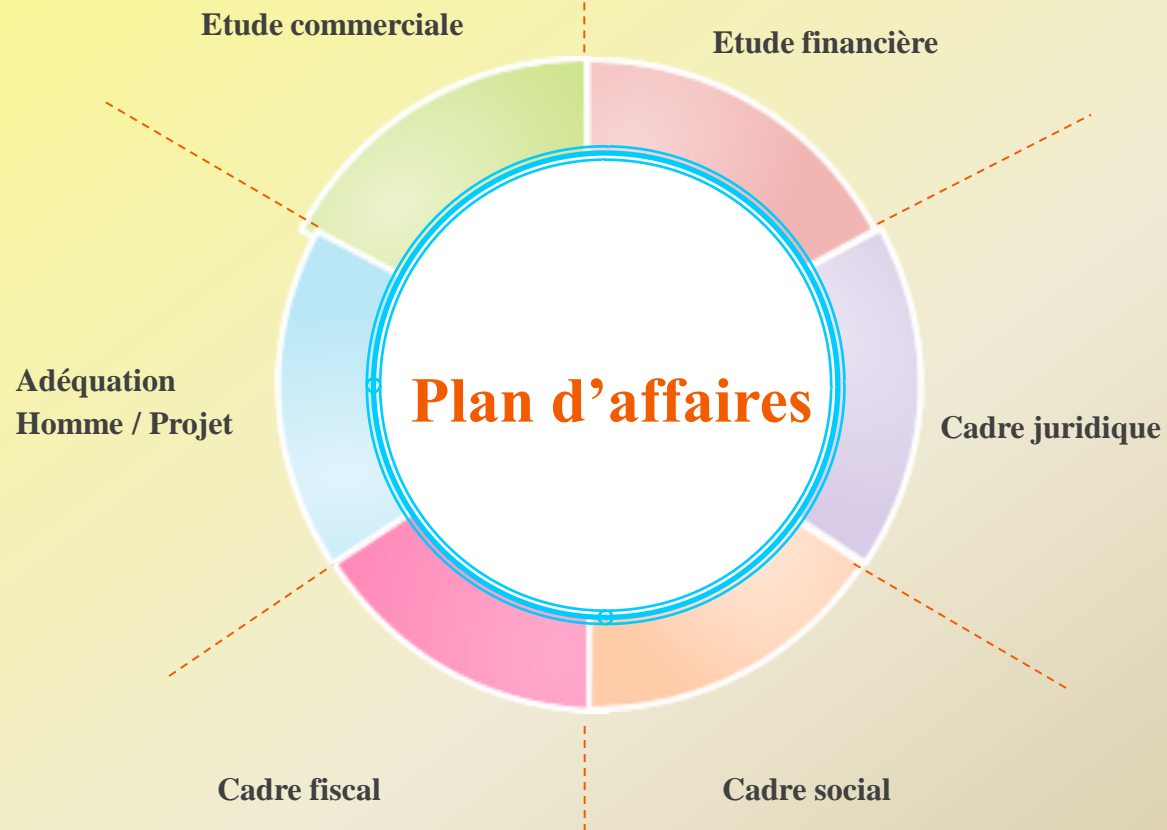
**ccible.fr**  
La base d'annonce d'affaires des CCI

[www.ccible.fr](http://www.ccible.fr)

Espace  
Entreprendre

Osez  
l'entreprise

Le forum pour créer,  
reprendre **ou**  
céder sa boîte !





Reprendre un commerce ou une  
entreprise de service à la personne ?

Plusieurs possibilités :

- Reprendre un fonds de commerce
- Acheter un droit au bail ou un pas de porte



- Reprendre un fonds de commerce
  - Les éléments d'un fonds de commerce
  - Les éléments incorporels comprennent :
    - la clientèle, les marchés en cours,
    - le nom commercial et l'enseigne,
    - le droit au bail,
    - les brevets, marques, licences, autorisations administratives, etc.
  - Les éléments corporels comprennent :
    - les matériels et outillages,
    - les véhicules,
    - le mobilier et les agencements.

*Osez*  
l'entreprise


Le forum pour créer,  
reprendre **ou**  
céder sa boîte !



**Quelles sont les démarches à  
entreprendre ?**



## 1. Trouver l'entreprise ?

- ✓ Presse, réseau, terrain ...
- ✓ Bases de données dont   
La base d'annonce d'affaires des CCI  
[www.ccible.fr](http://www.ccible.fr)
- ✓ Professionnels : agences immobilières,  
etc...



## 2. L'étude du projet

- ✓ Se former
- ✓ Se faire accompagner : pour analyser les comptes du cédant et établir les tableaux financiers prévisionnels
- ✓ Obtenir un avis extérieur



### 3. La négociation

- ✓ Faire une proposition
- ✓ S'entendre sur un prix



## 4. La demande de financement

- ✓ Prêt d'honneur à taux 0%
- ✓ Prêt bancaire